

Stage en droit social

Par **M. Babar**, le **24/05/2013** à **20:13**

Bonjour à tous,

Durant un stage en droit social, y'a t-il des missions plus intéressantes ou plus fréquemment exercées par le stagiaire, que ce soit en cabinet ou en entreprise ? En effet le stagiaire peut se voir confier différentes missions (*Ex: rédaction et suivi des contrats de travail, veille juridique, etc. - cf. liste à la fin*), mais j'imagine que certaines reviennent plus souvent, quel que soit le stage. Peut-être cela dépend t-il également du cabinet ou de l'entreprise qui l'emploie.

[s]Liste non-exhaustive de missions exercées durant un stage en droit social :[/s] la rédaction et le suivi des contrats de travail (période d'essai, clause de mobilité, etc.), les maladies et accidents professionnels, la rédaction de documents juridiques à usage interne, la veille en matière de droit du travail et de législation sociale, le suivi des mandats, les relations avec les inspecteurs du travail, la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux (notamment prudhommaux), l'aide juridique dans la préparation des réunions avec les instances représentatives du personnel (IRP), la publicité des accords.

(edit du modérateur)

Par **bulle**, le **24/05/2013** à **21:00**

Bonsoir,

J'ai édité la fin de votre message car le lien de renvoi ne ciblait pas l'information.

Pour répondre à votre question, les missions que vous pouvez effectuer durant un stage sont très variables. Elles sont déjà différentes quand vous êtes en cabinet d'avocats ou en entreprise. Ensuite, elles vont dépendre de la taille de l'organisme dans lequel vous vous trouvez. Enfin, les missions confiées dépendront surtout des gens avec qui vous allez travailler.

Les missions énoncées sont trop importantes (pour la plupart) pour être celles d'un stagiaire lambda de L3/M1 par exemple. Certes vous pouvez être amené à rédiger des documents (contrats, ...). Mais le plus souvent il s'agira de mises à jour. Dans les cabinets d'avocats, on vous demandera de nombreuses recherches sur des questions spécifiques ou encore la

rédaction de consultations ou d'études pour des clients. La rédaction de supports de formation est également à envisager, comme la rédaction de conclusions.

Vos missions dépendront également de votre niveau et de vos diplômes en droit.

Par **M. Babar**, le **24/05/2013** à **21:33**

Merci bulle pour votre réponse rapide et complète. J'en conclus donc que les missions sont variables, et dépendent surtout de la structure d'accueil, de son importance et du secteur dans lequel le stagiaire évolue.

Pour être plus précis j'obtiendrai bientôt ma licence et espère faire un stage dans une grande entreprise, laquelle est spécialisée dans le transport, la logistique, etc. Si tel est le cas je serai vraisemblablement intégré dans une équipe RH, et me demandais en ce sens quelles pourraient être mes missions, voire quoi répondre si on me demandait quelles missions j'aimerais voir ou faire (notamment au cours d'un entretien, pour tester ma motivation ou mes connaissances).

[s]P.S:[/s] concernant le lien, je n'ai hélas pas saisi ce que vous entendiez par "ne pas cibler l'information". Cela signifie t-il qu'il était trop général, et ne ciblait donc pas suffisamment la partie sur le stage ? Au demeurant toute personne peut évidemment me le demander par MP, bien qu'il soit facile à trouver sur internet.

Par **bulle**, le **25/05/2013** à **10:26**

[citation]jet me demandais en ce sens quelles pourraient être mes missions, voire quoi répondre si on me demandait quelles missions j'aimerais voir ou faire (notamment au cours d'un entretien, pour tester ma motivation ou mes connaissances). [/citation] Au cours des nombreux entretiens que j'ai pu passer, on ne m'a jamais posé ce genre de question. En général, les choses se passent dans le sens inverse c'est à dire: "on recherche un stagiaire pour exercer ce genre de missions, relatives au droit disciplinaire, à l'aménagement du temps de travail etc... Avez vous étudié ces domaines au cours de vos études? de vos stages précédents?"

Si on vous posait vraiment cette question, je vous conseille de dire que vous souhaitez faire plein de missions différentes pour pouvoir approfondir au maximum vos connaissances et acquérir de l'expérience.

[citation]P.S: concernant le lien, je n'ai hélas pas saisi ce que vous entendiez par "ne pas cibler l'information". Cela signifie t-il qu'il était trop général, et ne ciblait donc pas suffisamment la partie sur le stage ? Au demeurant toute personne peut évidemment me le demander par MP, bien qu'il soit facile à trouver sur internet.[/citation] C'est à dire que nous sommes un forum et que vous renvoyez vers un autre forum... En plus, cela ne parlait pas que des stages et j'ai peur que le passage sur les stages soit un copier-coller d'un autre site. J'aurais préféré un article uniquement sur les stages.

Par **M. Babar**, le **25/05/2013** à **15:26**

Hum je vois, c'est plutôt dans l'autre sens que sont orientées les questions.

Je comprends pour le lien et ne chercherai plus à le mettre, bien que je ne pensais pas à mal.

Je vous remercie encore pour vos réponses bulle !